



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/02/2017 portant création de la mention Education à l'environnement vers un développement durable du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **03/05/2022**,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Animateur** mention **Education à l'environnement vers un développement durable** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom</b>	<b>Date et lieu de naissance</b>
BP4ALP220207	Monsieur BONNIN	Guillaume
BP4ALP220208	Madame DAHLEB	Naïla, Charlotte
BP4ALP220209	Madame GARCIA	Elodie, Angélique
BP4ALP220210	Monsieur GENIN	Titouan
BP4ALP220211	Monsieur LANDREAU	Axel, Pascal, Véronique
BP4ALP220212	Madame LENGEREAU	Barbara, Marie, Laure
BP4ALP220213	Monsieur MAITE	Nicolas, Anthony
BP4ALP220214	Madame MAUTOR	Marion
BP4ALP220215	Madame MESPLES	Manon
BP4ALP220216	Monsieur MONCUQUET	Fabien
BP4ALP220217	Monsieur RAYNAUD	Quentin, Marcel, Charles
BP4ALP220218	Madame SAVOYE	Adélaïde, Louise
BP4ALP220219	Madame SEJOURNE	Sophie
BP4ALP220220	Monsieur TUMSON	Victor, Marcel, Joseph



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 03/05/2022

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités  
et par délégation,  
la Cheffe du pôle formation-certification-emploi



**Anne DANIERE-MOREAU**